

Réunion du Quartier N° 4 (Pradelles, Zola, Guynemer)

du 02/10/2024

Compte Rendu

5 participants

Point sur la dernière réunion du 08/11/2023

- Dans la rue JJ Rousseau et impasse Guy Mollet, il avait été signalé des stationnements abusifs et des bacs à ordures qui restent sur le point de collecte. L'ASVP s'en est occupé et le problème semble résolu au moment de nos passages pour contrôler. LE SICTOM a repeint les points de collecte. Par contre, en ce qui concerne la végétation qui déborde sur la voie publique, le riverain concerné a été prévenu. C'est compliqué de lui faire entendre raison.

La parole est donnée aux riverains :

- Il est demandé que lors de l'entretien du square, qu'un arbre qui pousse le long de la clôture soit arraché. Et qu'en est-il des places de parking prévues ? Les travaux sont programmés et tout sera fait en même temps.

- L'entretien du ruisseau et de son dégagement sur le chemin de Servian va être réalisé rapidement. Suite aux dernières grosses pluies, pas mal de ruisseaux se sont encombrés. Le travail est programmé et cet endroit sera rajouté.

- Concernant le déplacement de la ligne du stop devant chez M. et Mme Soriano. Nous allons vérifier cette éventualité.

- Concernant la végétation débordante, nous avons prévenu les personnes concernées mais par un manque de suivi cela n'a pas été réalisé. Nous nous en occupons immédiatement et suivrons cette fois l'affaire comme il faut.

- Concernant les jeux pour enfants dont nous avons parlé lors de la précédente réunion de quartier, nous rappelons qu'il s'agit uniquement de jeux pour les enfants de 1 à 6 ans et que pour l'instant le projet suit son cours avec demande de subventions. En effet, comme nous projetons de rénover 2 aires et d'en créer 2 de plus, un dossier global a été déposé pour être réalisé dans son ensemble.

Informations Municipales.

COMPTES FINANCIERS DE LA COMMUNE :

Le compte administratif 2023 a été validé par le conseil municipal. Il affiche un excédent annuel 198278 €, un excédent global 623584€ pour des dépenses d'investissement de 423543 €

La CCAM va augmenter son fond de concours de 50000 à 75000€ que nous affecterons à nos prochains investissements sur les deux dernières années du mandat

Ecole de musique intercommunale :

M. le Maire informe l'assemblée que le Conseil Municipal a décidé de sortir de l'Ecole. Déjà deux communes sur huit l'ont déjà quittée. Si la qualité de l'enseignement n'est pas remise en cause, de multiples dysfonctionnements et un manque de considération des communes membres ont fait que le conseil municipal a analysé dernièrement le bien fondé de notre adhésion et a jugé qu'il valait mieux quitter l'école.

Une information d'interventions des services de l'état sur la cabanisation :

En début de semaine la DREAL avec la gendarmerie et les élus sont intervenus sur deux points noirs sur le territoire portant atteinte à l'environnement et à une cabanisation en milieu naturel et protégé. Même si les enquêtes sont longues et discrètes, les interventions sont musclées. Résultat des courses, 2 propriétaires sont mis en demeure de remettre les lieux en l'état d'origine, de stopper leurs activités polluantes dans les 3 mois sans quoi une décision de justice sera rendue.

Projets à venir :

- M. Le Maire apporte quelques précisions sur **l'avancement du château d'eau**. Tout est en bonne voie. Les subventions ont reçu un avis favorable, les appels d'offres ont été lancés et les travaux interviendront sur la fin de l'année 2024 ou début 2025.
- Nous en avons parlé lors de la dernière réunion mais il est bon de rappeler que ce château d'eau viendra en lieu et place de **l'aire de jeu existante**, nous allons procéder à la rénovation des nos aires de jeux pour enfants. Les deux parcs existants vont être rénovés. Un de plus sera créé aux Pradelles et un autre au Rabelais lors de la création du futur lotissement. De plus au square Mitterrand et sur les berges de Thongue des agrès de sports vont être installés. Nicolas Ghorra en explique les grandes lignes.
- M. le Maire informe que la municipalité projette la **création de parcs photovoltaïques** sur les bâtiments communaux et l'ancienne déchèterie. Outre l'aspect environnemental et la possibilité de rémunération du projet, c'est la dépendance énergétique de notre commune qui sera grandement améliorée car ils pourraient couvrir la totalité de la consommation du village.

- M ; Le Maire informe de l'avancée de projet **de réhabilitation de l'avenue Jean Moulin**. Le Département consulté a donné son accord, il ne manquera plus que le dossier soit inscrit au BP 2025 du département. Nous comptons sur Vincent Gaudy pour nous aider sur ce sujet. La voirie sera entièrement refaite avec une récupération centrale des eaux pluviales. Des aménagements de type « écluses ou chicanes » permettront de réguler la circulation des véhicules et permettront aux piétons d'utiliser cette avenue en toute sécurité. Un aménagement particulier sera fait au niveau du stop de la pharmacie ainsi qu'au carrefour de Coulobres. Certains stationnements seront conservés et un aménagement paysager finira l'ensemble.

- M. Le Maire rappelle que la commune adhère à **un nouveau service de communication** aux abeilhanais créé par la Communauté de communes des Avant-Monts. Pour ceux qui connaissent, c'est l'équivalent, en mieux, de l'application ILLIWAP. En plus vous pouvez vous abonner à un service d'alerte que vous trouverez sur le site internet.

- M. le Maire informe l'assemblée que notre PLU est définitivement opposable aux tiers depuis le 15 juillet. Aucune remarque ni recours n'ont été formulés.

- M. le Maire rappelle que **des jardins partagés** derrière la cave coopérative sont encore disponibles. Pour toute information vous pouvez prendre contact avec Danièle Mesans, adjointe au Maire au 06.09.01.57.22.

Dates à retenir :

Le théâtre des Bambades le 11/10/2024

Octobre Rose du Foyer rural le 12/10/2024

La Féria des vendanges le 26/10/2024 avec le concert des barbeaux